

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :
LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ”

IMPRIMEUR :
F.-X. LETOURNEAU

CEDAR HALL

Nous empruntons au « Messenger » de Sainte Anne de la Pointe au-Père le compte-rendu des brillantes fêtes que cette paroisse vient de célébrer en l'honneur de son digne et vénérable curé, le Rév. M. Pierre Brillant.

Le peuple du diocèse de Rimouski vient de donner une nouvelle preuve de son filial attachement à ses pasteurs, en célébrant le 25^e anniversaire de la consécration sacerdotale des deux curés, les RR. MM. Brillant, de Cedar-Hall, et Rioux de St-Simon, et de leur confrère M. Jules Bernier.

Nous voudrions avoir les pages voulues pour dire fidèlement le bonheur et les joies de ces jours bénis ; hélas ! nous ne pouvons que donner une liste aride de noms et de faits. Puisse cette chronique rappeler toujours, aux uns qu'ils se sont dévoués, aux autres qu'ils ont été reconnaissants, à tous, une fête qui a réjoui les cœurs et fortifié les volontés.

C'est le 18 du présent mois, que se donnaient rendez-vous, à Cedar-Hall, MM. les chanoines Rouleau, Sylvain et Normandin, les RR. MM. L.-C. Lavoie, (Percé), H.-J. Bernier, Tessier, (Worwick, Nicolet), Jodoin, (St-Hyacinthe), P.-C. Saindon, (St-Ulric), H. Tremblay, (St-Clément), A. Duval, E.-P. Chouinard, (St-Paul), A. Poirier, (Séminaire), J.-C. Saindon, (Sayabec), L. D'Auteuil, (Humqui), J.-E. Pelletier, (St-Alexis), Eug. Pelletier, (St-Joseph de Lepage), J.-A. Verreau, (N.-D. de Lourde), S. Roy, (Vic. Humqui), J. Belles-Isles, (Causapsal), J.-R. Cayouette, (St-Mathieu), A. Thibault, (Ste-Rose), D. Lebel, (St-Donat), A. Leblanc, (St-Gabriel), D.-S. Giguère, (St-Moïse), J.-R. Léonard, (Séminaire), ainsi que les RR. PP. Savary, Eudiste, Bonaventure et Casimir, Capucins.

A deux heures de l'après-midi, le clergé et les paroissiens se réunirent à l'église pour la présentation de l'adresse et d'un superbe cadeau. Le vénérable jubilaire, M. Brillant, remercie cordialement ses enfants bien aimés.

La journée se termine par une bonne et belle soirée dramatique et musicale donnée par les jeunes filles de la paroisse.

Le lendemain, à neuf heures, grand'messe célébrée par le jubilaire, assisté des RR. MM. Saindon, diacre, Tremblay, sous-diacre, J.-R. Léonard, cérémoniaire, J.-A. Verreau, thurif, J.-C. Saindon et S. Roy, acol.

Les paroissiens, comme aux beaux dimanches, et une nombreuse assistance des paroissiens de la « Vallée » dont M. Brillant a été le zélé missionnaire, remplissaient l'église. Ce jour-là on l'avait décorée de fleurs, de banderoles, d'inscriptions, de drapeaux, surtout de Carillon-Sacré-Cœur.]

La messe commença par le chant du *Veni Creator* et finit par celui du *Magnificat*. Le père Bonaventure donna le sermon : « Dignité du sacerdoce — Rôle du prêtre au Canada — Respect que le peuple lui doit » furent les points éloquentement traités.

De fraternelles agapes réunirent à la table du presbytère les confrères de M. Brillant auquel on offrit un riche cadeau. On donna lecture d'un télégramme de Mgr l'Evêque de Rimouski.

Au couvent des Sœurs du St-Rosaire, dans l'après-midi, les enfants fêtèrent M. le Curé par une séance des mieux préparées, et aussi des mieux réussies. Dialogues de circonstance, chants sur Cedar-Hall, déclamations et même une petite comédie, le tout avec une tenue irréprochable et une prononciation parfaite méritèrent aux enfants et à leurs maîtresses un succès surprenant. A la suite de la présentation d'une adresse et d'un cadeau M. le curé remercia brièvement et pria M. le chanoine Sylvain de dire quelques mots. Ce dernier en félicitant les enfants exprime le souhait de voir réunis là en cette circonstance tous les réformateurs de notre système scolaire pour toucher du doigt ce que c'est que la formation et l'éducation des enfants données sous l'inspiration du clergé canadien. Cette éducation concorde bien avec les progrès de l'industrie, puisque Cedar-Hall, centre industriel, est si prospère en tout.

A 7 heures du soir un salut solennel du Saint-Sacrement chanté par M. le curé Brillant assisté de MM. Tremblay et J. E. Pelletier, réunit encore une fois le clergé et les fidèles, et se termina par le chant du *Te Deum*.

A 7 heures et demie tout le village était illuminé et offrait un coup d'œil vraiment ravissant ; à 9 heures un joli feu d'artifice bien variée fut lancé vis-à-vis du presbytère pour ajouter un dernier éclat à ces fêtes qui n'en avaient pourtant pas manqué. Avant de se retirer la foule acclama M. le curé, M. Giguère, le héros de l'organisation, puis s'acclama elle-même, comme elle en avait bien le droit après un si beau succès.

A SAINT-SIMON

21 septembre 1905.

Je pense bien que si saint Pierre avait été présent à la fête qui avait lieu le 21 septembre chez son confrère St-Simon, il aurait dit comme antrefois sur le Thabor. « Bonum est nos hic esse, il nous fait bon être ici. » Hélas ! le temps se ressemble toujours : il fuit ; il nous crie : Marche, dirait Bossuet. Moi, le temps, je vais être quelques jours à lui en vouloir. Pourquoi a-t-il pris le pas de course, durant cette belle fête du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale du révérend Monsieur Ludger Rioux, curé de St-Simon ? Rien ne manquait pourtant : le ciel était pur et serein, le beau soleil du bon Dieu brillait dans tout son éclat, un grand nombre de confrères de l'heureux jubilaire lui formait une belle couronne, tous ses paroissiens étaient présents et puis la fête que l'on donnait avait été si bien organisée, si bien organisée !... Ah ! c'est beau avoir un cœur !...

Qu'on nous permette de donner un petit compte rendu de cette fête. On avait commencé dès la veille en donnant une séance dramatique et musicale.—Ici, il nous fait plaisir de dire que nous ne donnons pas notre témoignage personnel ! on pourrait peut-être nous accuser de flatterie ou nous soupçonner d'agir sous la rubrique : louer, toujours louer, comme tiennent à le faire certains rapporteurs de journaux. Nous n'étions pas présent à la séance. Nous avons interrogé un spectateur, puis un autre, puis un troisième et enfin dix à la fois et tous ont répondu : splendide, étonnant ; l'organisatrice a du talent et s'est donné de la peine et le succès a surpassé tout ce que l'on pouvait attendre de mieux. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était juste de féliciter ici et de remercier Mlle Joséphine D'Anjou.

Le matin, à 9 heures, il y eut messe solennelle. Le jubilaire était accompagné à l'autel de son frère, le révérend Père Paul Rioux, rédemptoriste, supérieur de la maison Sainte-Anne de Montréal et de son confrère, le révérend Monsieur Louis Côme Lavoie, curé de St-Michel de

Percé. C'est toujours un moment solennel pour le prêtre lorsqu'il franchit les degrés de l'autel pour aller y offrir le divin sacrifice ; il y a cependant des jours qui revêtent un caractère particulier de grandeur. Que dire du beau jour de sa première messe ? Et lorsque depuis vingt-cinq ans il est prêtre, lorsque depuis vingt-cinq ans il fait descendre, à tous les matins, le grand Dieu du Ciel sur l'autel, lorsque depuis vingt-cinq ans il est « un autre Jésus-Christ » et qu'il entend, juste au jour où il célèbre l'anniversaire béni de son ordination sacerdotale, des pieux fidèles et des saints prêtres supplier le Saint-Esprit et lui dire dans l'hymne admirable du « Veni Creator » : « Eclaircissez son esprit de toute lumière, versez l'amour dans son cœur, soutenez la faiblesse de son corps, « accende lumen vensibus, infende amorem, cordibus, infirma nostri corporis virtute firmans perpeti, » qui pourra dire ce qu'il ressent en ce moment dans son âme ? Comme il doit prononcer avec joie et amour ces paroles : « Introibo ad altare Dei » je monterai à l'autel de Dieu... Passons—Au Kyrie, Notre-Seigneur devait être content, car les petits enfants, qu'il aime tant, faisaient leur partie et ils (à suivre en 2^{me} page)

La Rimouski

et la MONT-JOLI sont les meilleures fleurs. Exigez-les de vos fournisseurs.

Le REMEDE du jour

“ LA MURINE ”

guérit sûrement toutes les petites affections des yeux : rougeurs, inflammations, démanagements, orgelets, (orgueillox), etc., etc.

Les spécialistes la recommandent.

L'OPTICIEN

L. Ph. Martin

vous la procurera au prix populaire.

—000—

Le secret de la bonne vue ce sont des lunettes appropriées.

Adressez vous à

L. Ph. MARTIN OPTICIEN

C'est le seul endroit pour trouver sûrement les verres qui conviennent à votre vue, ou faire réparer les lunettes que vous avez déjà.

AVENUE DE L'EVÊCHÉ - RIMOUSKI

FRS. DUCHENE

Marchand en Gros et en Détail

EPICERIES de TOUTES SORTES DE PREMIÈRE QUALITÉ

VINS ET LIQUEURS

provenant directement des pays de production.

TABAC CANADIEN en feuilles, un lot considérable à très bas prix. PIPES, un très bel assortiment.

Prix les plus bas

Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI.

NOTRE RESTAURANT

est très achalandé ; nous en remercions bien cordialement nos clients. Nous avons toujours : Fruits de toutes sortes, pommes, oranges, crème à la glace, liqueurs douces, biscuits, conserves, etc., etc. Nous servons des LUNCHS à toute heure. Faites-v une visite, coin des avenues de L'EVÊCHÉ et de la CATHÉDRALE.

CARTES D'AFFAIRES

LEONIDAS DIONNE, FILS
AVOCAT ET LICENCIÉ EN DROIT
Rue de l'Evêché, RIMOUSKI.

LOUIS TACHE
AVOCAT
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.
AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.
GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.
NOTAIRE
Bâtisse de la Cie d'Assurance,
RIMOUSKI

Hon. A. TESSIER, C.R., H. R. FISKE
Min. de l'Agriculture. AUG. TESSIER, JR
TESSIER, FISET & TESSIER
AVOCATS
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU
AVOCAT
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.
NOTAIRE
Avenue de l'Evêché - Rimouski
Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard
ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.
Spécialités :
Chirurgie générale, Gynécologie.
Bureau : rue St-Germain, Rimouski
(résidence de feu Théo. Couillard marchand)

DR FREDERICK SCHILLER
MÉDECIN-LICENCIÉ
de la Province de Québec et de
l'Etat de Californie, E. U.
STE-ANGÈLE DE RIMOUSKI
Téléphone Bellechasse.

J. C. GAUVREAU
CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DÉTECTIVE PRIVÉ
Rue des Avocats, RIMOUSKI.
Téléphones { Bureau : N° 38.
Rés. privée : N° 6.

Agence des . . .
Compagnies d'Assurances Canadiennes
suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à
F.-J. COUTURE
COMPTABLE ET AGENT
à Rimouski.

PAUL RAYMOND
Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.
Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres. Encadrement, une spécialité.
Coin des rues St-Jean et des Avocat
RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centimes.

Tarif des Annonces
1^{re} insertion, la ligne..... 10 centimes.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 29 septembre 1905.

MGR DE RIMOUSKI

Mgr de Rimouski assistait, lundi dernier, à l'Islet aux funérailles de feu le Révérend Monsieur C. Bacon. Sa Grandeur est revenue à Rimouski lundi soir.

MGR BLANCHE

Le Très Révérend Père Gust. Blanche, Eudiste, vient d'être élevé à l'épiscopat et nommé Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

Notre journal prend la liberté d'adresser l'expression de ses hommages au distingué Prélat.

Congrès de Colonisation

Un journal de Québec annonce qu'un congrès de colonisation sera tenu, dans le cours de novembre prochain à St-Jérôme, comté de Terrebonne. Nous applaudissons à l'idée d'un semblable congrès émise d'abord par l'Honorable Ministre de la colonisation, et nous augurons qu'il devra en résulter beaucoup de bien pour les colons de notre province. A ce congrès devront assister des représentants de tous les centres importants de colonisation : Vallée de l'Ottawa, cantons de l'Est, Lac St-Jean, cantons sur la rive sud en bas de Québec, Vallée Matapédia, Gaspésie. Or nous regrettons de constater que l'endroit choisi pour la tenue de semblable convention est très peu favorable; pour se rendre à St-Jérôme, le colon de la Gaspésie et de la Matapédia serait obligé de parcourir une distance de 400 à 600 milles et d'encourir des dépenses considérables, et il est aussi bon de dire clairement que, par le fait même, la porte du congrès lui est fermée et qu'il se trouvera ainsi privé des avantages qu'il pourrait y puiser. Ce congrès si important devrait être tenu à Québec, et cela pour l'avantage de tous et pour reconnaître les droits de tous; il ne peut y avoir deux opinions à ce sujet.

D'après le journal que nous avons mentionné, des Evêques, des prêtres, des hommes publics, des professionnels, des industriels, des cultivateurs et des colons seront invités au congrès, et les sujets qui y seront traités seraient les suivants :

- Le colon et le bois dont il a besoin;
- Le colon et l'industrie laitière;
- Le colon et les chemins;
- Le colon et les chantiers;
- Le colon et les sociétés de colonisation.
- Le colon et les maisons de refuge;
- Le colon et l'élevage;
- La colonisation « sportive »;
- Etc., etc.

Nous espérons qu'on n'oubliera pas des sujets beaucoup plus importants que ceux ci-dessus mentionnés et qui intéressent la saine colonisation au plus haut degré, comme ceux-ci : le colon et la paroisse, le colon et l'école, etc; au reste la présence d'hommes distingués comme ceux que le confrère mentionne nous est une garantie que ces sujets de haute importance ne seront pas mis de côté.

Avec les restrictions ci-dessus, notre journal attaché au colon et qui voit l'avenir de la Province de Québec dans la colonisation raisonnablement et impartialement soutenu partout où elle peut se faire avec avantage, souhaite plein et entier succès au congrès, et se plaît à féliciter l'honorable Ministre de la colonisation de l'heureuse idée qu'il a entretenue et qu'il veut maintenant réaliser.

—Le gouvernement vient de publier le rapport des opérations commerciales du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier. Ces opérations accusent un chiffre total de \$170,834,417. Les importations figurent pour \$266,834,417, soit \$7,622,614 de plus que l'année précédente. Les exportations ont été de \$203,316,872, soit dix millions de moins qu'en 1904. Il est passé par la douane pour \$157,464,975 de marchandises, une augmentation d'un million sur l'année dernière. Les marchandises entrées en franchise sont évaluées à \$109,669,422, soit une augmentation de six millions et demi de piastres. Nos importations de la Grande-Bretagne ont subi une diminution d'un million et demi et les exportations en Angleterre ont aussi été de 15 millions de moins que l'an dernier. Notre commerce avec les Etats-Unis a augmenté de neuf millions pour les importations et de cinq millions pour les exportations. Pour la France le rapport accuse une diminution de \$66,630 pour l'exportation, et une augmentation d'un million de piastres dans l'importation.

Traité de Portsmouth
FRANCE

Quelle sera la conséquence, en ce qui concerne la France, du traité qui vient d'être conclu à Portsmouth? Il serait difficile de se prononcer. On l'a répété souvent : « La politique est ce qui ne se dit pas. » Il est possible qu'il existe dans l'affaire des dessous que nous ne devinons pas et déjà un des correspondants de là-bas écrit : « Le bruit court qu'il y a une sorte d'accord secret dans la pénombre du traité. »

En attendant que nous apercevions ce qu'il y a dans la pénombre, regardons ce qui nous apparaît dans la lumière et qui n'est pas pour nous déplaire.

Il semble que la rentrée de la Russie en Europe doive être plutôt avantageuse à la France.

Sans doute, la Russie a été fortement atteinte dans son prestige, mais peut-être serions-nous moins sévères dans notre jugement si nous pratiquions les conseils de l'oracle de Delphes *gnosti seauton*, ou si nous écoutions les avis de l'Imitation qui nous recommande d'être intérieurs et de nous examiner nous-mêmes.

La Russie, en définitive, n'a pas payé un sou de rançon; nous avons payé en 1871, une rançon de cinq milliards. La Russie n'a pas sacrifié un millimètre de ce qu'était le territoire national; nous nous sommes laissés arracher cette Alsace-Lorraine qui faisait partie de nous-mêmes, qui tenait à nous comme la chair tient au corps.

J'entends bien nos vertueux républicains fulminer contre les corruptions, les malversations, les désordres de tout genre qui dévoraient le colosse russe. Quand on a eu, en si peu d'années, le Wilsonnisme, le Panamisme, le Druyfusisme et l'Humbertisme, il conviendrait peut-être d'être plus modestes...

Dans l'état où les André et les Berteaux ont mis notre malheureuse armée, que feraient nos soldats s'ils étaient obligés de combattre au bout du monde, à des milliers de lieues de toute base de ravitaillement?

C'est une hypothèse que l'on aime autant ne pas envisager. On est tenté plutôt de se réjouir que les cinq cent mille hommes de l'armée de Mandchourie puissent revenir en Europe au moment où les complications se multiplient, au moment où Guillaume II, longtemps bridé et contenu par l'alliance russe, fait preuve envers nous d'une si brutale insolence...

EDOUAD DRUMONT

Saint-Simon

(suite de la 1^{re} page)

chantaient à merveille—La même chose au Gloria—Le sermon fut donné par le révérend Père Pacifique, Capucin. Il parla une heure et quart. Nous prenons la liberté de rappeler ici deux observations que nous avons faites durant ce sermon. D'abord, au commencement, lorsque le révérend Père expliqua l'objet de la fête, on voyait presque tous les petits enfants, qui étaient en très grand nombre, tourner les yeux vers leur curé et immédiatement après les élever vers le crucifix de l'autel. La même chose se répéta plusieurs fois de sorte que rien n'était plus facile que de la constater. Avait-on dit aux enfants : Vous priez pour votre curé? Les enfants oublient vite et se laissent facilement distraire; ils n'avaient peut-être pas encore obéi et ils le faisaient en ce moment. Si personne ne leur avait rappelé cette obligation, ce regard paraît encore bien plus admirable et plus digne d'être mentionné: il fait si bon rencontrer de ces intuitions sublimes de l'enfance. Et puis, vers la fin, avant d'en venir aux conseils pratiques, le prédicateur disait : « Mes frères, aujourd'hui, dans la mauvaise presse, on crie sur tous les tons que le prêtre est un homme comme un autre—Infâme mensonge.— Et puis il rappela ce que fait le prêtre et il conclut : « Mes frères, oh! mes frères, ayez toujours le respect le plus profond pour votre curé, ne le regardez pas seulement comme étant au-dessus des hommes, faites comme Saint-François d'Assise, considérez-le plus qu'un ange. » Alors on eût dit que l'auditoire voulait répondre. Il y eut un mouvement général, tout le monde se tourna vers le prédicateur et puis immédiatement après profond silence comme précédemment. Après la messe, Monsieur Jean D'Anjou lut l'adresse suivante au nom des paroissiens :

Monsieur le Curé,

Réunis pour honorer le souvenir du jour déjà lointain où vous receviez avec l'onction sacrée votre mission sacerdotale il nous semble que le Divin Maître répète pour vous aujourd'hui l'invitation qu'il fit jadis à ses apôtres, « Venez avec moi et reposez-vous un peu. » Cette fête de vos noces d'argent est en effet une halte mystérieuse près du Cœur de Jésus. Vous repassez maintenant sous son regard la longue suite des prédilections divines sur vous; vous admirez sans pouvoir les nombrer jamais les grâces de choix que Dieu a semées sur votre route; vous comptez les jours de votre vie sacerdotale par les calices divins que vous avez élevés chaque matin entre la justice de Dieu et les péchés des hommes, vous contemplez la procession radieuse des âmes que vous avez blanchies et rendues au ciel, au nom du Christ..... 25 ans durant, vous avez captivé sur vos ouailles le regard de Dieu : pendant 25 ans vous avez fait des prodiges de réconciliation et de résurrection dans le monde des âmes.

Cette vision du passé doit ravir votre cœur de prêtre et d'apôtre. C'est votre secret à vous, c'est la pa-

ge intime de votre vie qui ne nous sera révélée qu'au ciel. Cependant nous pouvons en lire quelque chose, en suivant les traces de vos pas, depuis votre entrée dans le Sacerdoce et en contemplant les œuvres que vos mains ont opérées au milieu de nous. Ste.Cécile de Chloridorme a reçu vos premiers dévouements de prêtre. Après une courte station à la rivière Magpie, St-Ludger d'Anticosti vous reclama pour le salut et la consolation de ses habitants dispersés sur la grande île. Et c'est pendant trois longues années que vous acceptez une vie d'isolement, de sacrifices et de saintes abnégations. Comme elles durent monter au ciel chargées de mérites les lentes heures de votre vie de missionnaire. En 1886, St-François-Xavier bénéficia à son tour de votre zèle apostolique. Enfin en 1888 nous avions le bonheur de vous recevoir pour prendre charge de nos destinées les plus précieuses.

Et c'est pour nous surtout, Monsieur le Curé, que vous avez dépensé le meilleur de votre âme et de votre généreuse activité. Que n'avez-vous pas fait pour le bien spirituel et temporel de vos paroissiens? Non seulement vous avez restauré le temple du bon Maître, mais vous avez créé autour de lui une garde fidèle de chevaliers tout dévoués à son cœur; vous avez implanté dans nos âmes, un amour nouveau pour le nom de Marie. Vous avez ouvert à nos ambitions le vaste champ de l'Apostolat de la Prière, pour nous donner une part au sauvetage universel des âmes, et de combien d'autres preuves de zèle encore vous avez marqué votre règne au milieu de nous! Devant tous ces grands souvenirs évoqués aujourd'hui, nous n'avons qu'une voix pour vous dire : merci! Nous n'avons qu'une prière aussi à répéter au bon Dieu pour qu'il vous rende la santé et vous permette de prolonger longtemps encore votre ministère dans notre chère paroisse.

Nous vous offrons donc, Monsieur le Curé, nos plus respectueuses félicitations en cette belle fête de vos noces d'argent et nous demandons avec instance au bon Dieu de garder le Père à sa famille pour le jour radieux des noces d'or.

Permettez, Monsieur le Curé, qu'avec vous nous offrons aussi nos vœux à vos deux confrères d'ordination, le révérend monsieur Pierre Brillant et le révérend monsieur Jules Bernier; comme vous, il y a vingt-cinq ans, ils se sont prosternés sur les marches du temple, avec vous ils ont participé à l'hostie et comme vous, ils ont bu au Calice de l'amour, au calice de la douleur. Tous trois il y a vingt-cinq ans, vous avez reçu l'onction sacerdotale et tous trois aujourd'hui vous avez porté la croix de Jésus-Christ, dans ces jours d'épreuves; vous avez donc, non seulement été prêtres de Jésus, mais vous avez été victimes avec Lui.

Puisse le ciel continuer à vous bénir! Puisse Dieu toujours vous regarder comme les bien-aimés de son Cœur, et avec nous tous, plus tard vous faire participer à la grande fête qui n'a pas de crépuscule, aux noces d'or éternelles.

Les paroissiens de St-Simon.

M le Curé répondit. Il ne fut pas éloquent, si l'on prend ce mot dans le sens qu'on lui donne ordinairement. Mais, à mon humble avis, sa réponse fut un chef-d'œuvre de délicatesse et d'oubli de soi. Le moi haïssable était complètement absent. A la fin du discours, celui qui ne se donnait pas la peine de réfléchir mais jugeait d'après l'impression que laissaient les belles paroles du vénérable prêtre, celui-là était porté à ad-

mirer, à louer les paroissiens de St-Simon, les confrères qui participaient à la fête; l'ancien Curé de la paroisse et celui que l'on fêtait n'apparaissent pas. Oh! humilité que tu es belle! Que tu es belle surtout lorsque tu as été puisée au cœur de Celui qui a dit : Apprenez de moi que je suis humble de cœur! Oh! si nous avions tous cette belle éloquence de l'humilité! Comme nous serions riches!

Après la réponse à l'adresse, M. le Curé bénit ses paroissiens qui lui présentèrent des fleurs et une belle bousette bien garnie.

Le chant du « Te Deum » suivit celui du salut et tout le monde se retira surpris de voir finie si tôt une si belle fête. Ceux qui prirent part au banquet purent s'apercevoir que l'on peut fort bien exercer une séance et préparer un banquet sans que ni l'un ni l'autre n'en souffrent.

Digne Curé de St-Simon, puissiez-vous fêter vos nocés d'or.

PETIT GEORGES.

STATISTIQUE

Etat de l'augmentation de la population dans le district de Rimouski, durant la dernière décade, de 1895 à 1904 inclusivement :

	Naissances	Décès
1895	1,592	683
1896	1,665	782
1897	1,688	772
1898	1,738	741
1899	1,840	769
1900	1,815	714
1901	1,788	852
1902	1,979	946
1903	2,012	933
1904	2,127	854

18,244 8,046

Augmentation, 11,198

Matapédia

L'inauguration du pont Mercier, construit sur la rivière Matapédia, au coût de \$30,000 aura lieu le 17 d'octobre prochain. Les honorables MM. Gouin, Tessier, Allard, Prévost, Labilloy et MM. Marcell et Kelly ont promis d'assister à la cérémonie.

L'on profitera de l'occasion pour faire aussi l'inauguration de la nouvelle société de colonisation de la Baie des Chaleurs. Il y aura des excursions de Gaspé à Matapédia par le « Lady Eileen » et de New-Carlisle par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Mariages

Mardi dernier, à Québec, a été célébré le mariage de notre ami, Mr l'avocat Elzéar Sasseville, de cette ville, à Mlle Paradis, de St-Roch de Québec. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

—Le même jour, à notre Cathédrale on célébrait le mariage de M. G. A. Morin à Mlle Marie-Louise Lepage, fille de M. Charles Lepage, de cette ville. Nos meilleurs souhaits.

Province de Québec }
District de Rimouski } COUR SUPERIEURE
No 3182
Adhémar St-Laurent, cultivateur, de la paroisse de St-Damase, district de Rimouski, Demandeur,

vs
Joseph St-Laurent, de la paroisse de St-Moise, district de Rimouski. Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles saisis sur le défendeur en cette cause seront vendus au domicile de ce dernier, en la paroisse de St-Moise, le troisième jour d'octobre 1905, à dix hrs de l'avant-midi; Ces biens sont les suivants: un erible, un sleigh, une faucheuse, un moulin à battre, un cheval sous poil rouge, un râteau.

Ce 18 septembre 1905. L. N. ASSELIN, Shérif.

Rimouski 8 sept 1905.
CANADA }
Province de Québec }

AVIS

Je soussigné, Georges Azario Binet, de la ville de Fraserville, marchand, donne par le présent, en ma qualité d'exécuteur testamentaire de feu THOMAS LABEL, en son vivant de Fraserville, rentier, et aussi en ma qualité de Procureur et fondé de pouvoirs de Dame veuve Thomas Label. AVIS à tous les créanciers de la succession du dit feu Thomas Label d'avoir à produire immédiatement entre mes mains l'état détaillé de leurs créances contre la dite succession, pour qu'il y soit fait droit, s'il y a lieu; et je donne aussi AVIS à tous les débiteurs de la dite succession d'avoir à me payer et remettre immédiatement, en ma qualité susdite, les deniers et effets qu'ils doivent à la dite succession.

G. A. BINET, ex-qté.
Ex.-Test. feu T. Label
Fraserville, 6 sept. 1905.
No. 20, 5 fol.

PETIT MANUEL ANTIALCOOLIQUE

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, l'an mil neuf cent cinq, par R.-Ph. Sylvain, chanoine, au ministère de l'Agriculture.

Les Soeurs du Saint-Rosaire désireuses de voir le PETIT MANUEL ANTIALCOOLIQUE faire tout le bien désiré par son auteur ont réduit le prix à 5 cts l'exemplaire : 50 cts la douzaine : \$3.00 le cent ; \$20.00 le mille.

Les frais de transport sont à la charge des destinataires.

A ce prix, les parents les plus pauvres pourront procurer à leurs enfants cette brochure si utile dans la famille et dans la société.

Nous faisons faire un autre tirage à \$8.00 le mille, sur papier plus commun, pour la grande propagande.

Toute commande devra être adressée aux Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski.

OBITUAIRE

Mardi prochain, à 8 hrs a. m., à la cathédrale de cette ville, sera chanté le service anniversaire de feu Théodore Fournier, en son vivant époux de Dme Catherine Therriault.

Hier à la cathédrale ont été célébrées les funérailles de Maxime Lavoie, ancien et respectable cultivateur de cette paroisse, décédé mardi dernier à l'âge de 72 ans. Condoléances à la famille.

LE PROFESSEUR STARK HERMANN

Le Professeur Stark Hermann, accompagné de Melle Rénée Louise, J. Barber, a donné, hier soir, au Palais de Justice, une séance tout à fait remarquable. Tours de passe-passe, hypnotisme, transmission et lecture de la pensée; tout a été très fort et même surprenant. Il y a séance ce soir avec programme tout nouveau. Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas manquer cette occasion de passer une agréable soirée. Demain soir, le Professeur donne une séance à Ste-Flavie Station.

NOTES LOCALES

Il nous faut remettre au prochain numéro des correspondances venant de St-Simon et St-Fabien.

L'honorable M. Tessier est à Rimouski.

Parmi les ordinations qui ont eu lieu dernièrement à Québec se trouvent les suivantes : Tonsure, MM. Le Chénard, Alfred Chamberland et P. Veilleux; Ordres mineurs, Geo. Gauvin; Sous-diaconat, Jos. Morais et Octave Caron. Ces messieurs appartiennent au diocèse de Rimouski.

Le Rév. M. A. Bouillon, ancien vicaire de la cathédrale, et qui a laissé de si bons souvenirs au milieu de nous, était ici hier. Ce Monsieur vient d'être appelé à la cure de St-Eusèbe de Cabano où il remplace le Rév. M. E. Gagnon qui lui-même est transféré à St-Mathias de Cabano. Le Rév. M. Dumas qui était curé de cette dernière paroisse retourne dans l'archidiocèse de Québec auquel il appartient.

Le Rév. P. Gagné, vicaire de St-Octave de Métis, de passage en notre ville hier, est nommé curé de St-Majorique, comté de Gaspé.

Mlles Marianne et Angélique Rousseau sont arrivées de Montréal et Québec au commencement de la semaine.

M. le chanoine Saucier, curé de la cathédrale, a passé la semaine à Québec.

M. L. H. Taché, gérant général, et M. Lion, inspecteur, etc., du Crédit Municipal Canadien sont en ville aujourd'hui.

Notre ami, le Dr Lepage est parti ce matin pour Québec, Montréal et Ontario. Le docteur fait se long voyage uniquement dans l'intérêt de sa pharmacie qu'il veut, plus que jamais, tenir sur le même pied que les grands établissements du genre au Canada. Nous espérons que le public saura apprécier les sacrifices que le docteur s'impose.

Mlles Eliza et Anna-Marie Matte étaient en visite chez leur mère Madame Alphonse Matte, à la fin de la semaine dernière. Ces demoiselles ont laissé notre ville lundi dernier pour se rendre à l'Anse au Griffon et y accompagner leur frère, le Rév. M. E. Matte, qui vient d'être nommé curé de cette paroisse.

M. A. T. Rostan, horloger-bijoutier, d'Amqui, était ici hier.

Les élèves internes et externes du couvent des SS. de la Charité de Rimouski entreront en retraite le 1er octobre prochain et en sortiront le 4. Le R. P. Creschemine, Eudiste, en dirigera les exercices.

La goëlette « St-Hilaire », cap. Jos. Bouillon, part ce soir avec un chargement de bois pour Québec.

MM. P. H. A. Caron, de Petit-Métis, Michaud, du village Price, Et. Lévesque, marchand, de Ste-Flavie, étaient à Rimouski au commencement de la semaine.

M. P. G. L'Espérance, agent d'assurance, de Montréal, était ici ces jours derniers.

M. Elzéar Charest, ingénieur en chef, au département des Travaux Publics, est dans notre ville.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. S. Fisher qui se trouve dans une autre colonne. Visitez ce magasin et vous êtes certains de trouver, à bon marché, l'article dont vous avez besoin.



G. DURETTE
HORLOGER-BIJOUTIER

Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Les réparations à l'établissement de notre concitoyen M. Georges Durette sont terminées. M. Durette possède maintenant un stock considérable de montres, bagues, jones, lunettes, etc., etc. qui, à bon droit, attire l'attention de tous. Dans notre prochain numéro nous publierons une annonce plus détaillée.

A VENDRE

Un pouvoir d'eau, moulin à farine, maison et autres dépendances. Le tout situé, à Sellarville, Comté de Bonaventure, près du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et à cinq milles de la station Matapédia, sur l'Intercolonial. Conditions faciles. S'adresser sans retard au Séminaire de Rimouski, P. Q.

Province de Québec, District de Rimouski, No 3143 } COUR SUPERIEURE

Dame MARIA ELMIRE EMMA LAUZIER, de Ste-Flavie Station, épouse de ERNEST LEVESQUE, marchand, du même lieu, dument autorisée à ester en justice, Demanderesse,

vs Le dit Ernest Lévesque, Défendeur.

Une action en réparation de biens a été instituée en cette cause le vingt-troisième jour de mai 1905.

LOUIS TACHÉ, Procureur de la Demanderesse, Rimouski, 30 août 1905.

Province de Québec } DISTRICT DE GASPE } Co. Bonaventure } No. 954

Dame Laura Duthie, de New-Richmond, épouse commune en biens de Richard Brass Robertson, marchand du même lieu, judiciairement autorisée à ester en justice, Demanderesse,

vs Le dit Richard Brass Robertson, Défendeur.

Une action en réparation de biens a été instituée en cette cause le 2 août 1905.

JOHN HALL KELLY, Procureur de la Demanderesse, New-Carlisle.

ANNONCEZ

DANS LE **Progrès du Golfe**

Grande Vente

d'Ouverture de la saison **d'Automne**

Les plus hautes nouveautés

EN MANTEAUX, JUPES, BLOUSES, COLLERETTES, PELLETIERES, Etc., Etc. AUSSI : l'Assortiment le plus considérable de HARDES FAITES, PARDESSUS EN DRAP, EN MELTON, OU EN CHEVIOT.

PRIX TRES BAS.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

S. FISHER RIMOUSKI.

A VENDRE

Tout le matériel de l'ancienne beurrerie de Rimouski, comprenant un centrifuge, un engin, etc., etc., le tout en parfait ordre sera vendu à de bonnes conditions. S'adresser à

STANISLAS LABBE.

Une maison en bois, 24 x 24, très bien finie, hangar à bois et une grange de 34 x 34. Aussi le terrain, 90 pieds carrés. Bonnes conditions. S'adresser à

STANISLAS LABBE.

JOHN ST-PIERRE

ENTREPRENEUR BRIQUETIER

M. St-Pierre informe ses amis qu'il est maintenant fixé à Rimouski, et qu'il recevra avec plaisir les commandes pour tout ouvrage en brique, lambris de maison, construction en brique solide, etc., etc.

Correspondance sollicitée.

SATISFACTION GARANTIE.

John St-Pierre RIMOUSKI

Thomas Bellavance CHARRETIER

(Successeur de Alphonse Poirier) ST-OCTAVE DE METIS

Près de la station de l' C. R. Voitures de 1ère classe à la disposition du public voyageur. Voitures spéciales pour les voyageurs de commerce et le transport de leurs valises. M. Bellavance sera à l'arrivée de tous les trains à la station de St-Octave. Voitures peuvent être retenues par téléphone.

DEMANDE

On demande à louer maintenant ou pour le 1er mai prochain, une maison ou logement confortable, sur une rue centrale, soit au Bic soit à Rimouski (cette dernière place serait préférée). On louerait aussi magasin avec logement au-dessus. Mentionner le prix, description et tous autres détails au "Bureau du Progrès du Golfe", Rimouski.

AVIS

M. le Dr LEMIEUX CHIRURGIEN-DENTISTE

de Montréal

Sera à RIMOUSKI HOTEL ST-GERMAIN

Pendant les mois de JUILLET et AOUT



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local, être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

- (1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage, de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.

Sous ministre de l'Intérieur.

28 août.—Cms.

The Victoria Company

La Compagnie Victoria

Gérant à Rimouski, Qué.,

Arthur Chamberland

C'est une maison qui fait le commerce de pianos, d'harmoniums et de clavigraphes. Elle a été fondée en vue de réduire de vingt-cinq à trente-trois pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce et elle est en relations d'affaires avec les MEILLEURS FACTEURS DU CONTINENT.

Dans toute maison de commerce le clavigraph (typewriter) est devenu une nécessité. L'écriture à la machine est plus parfaite, plus rapide et moins pénible que l'écriture manuscrite. Aujourd'hui, une lettre d'affaires écrite à la plume fait chétive mine.

Tout homme d'affaires garde copie de ses écritures, tant pour soulager sa mémoire que pour vérifier l'exactitude de sa correspondance, etc. L'emploi d'un BON clavigraph permet de produire jusqu'à dix copies à la fois, en moins de temps qu'il en faut pour griffonner une simple feuille.

Quelques heures suffisent pour se familiariser avec l'usage du typewriter "EMPIRE", le meilleur sur le marché, plus facile à manier qu'une machine à coudre.

Le jeune homme ou la jeune fille, devenu clavigraphiste habile, est sûr de trouver, au besoin, un emploi lucratif qui lui permettra de sustenter son existence et de secourir les siens.

Procurez à vos enfants un BON typewriter pour qu'ils deviennent d'excellents praticiens; c'est une des meilleures polices d'assurance contre les revers de fortune.

Font usage du clavigraph "EMPIRE" à Rimouski : MM. Tessier & Fisot, Gagnon & Sasseville, Jean P. Martin, Léonidas Dionne jr., Avocats; J. V. Gagnon, J. C. H. Ladamme, Notaires; Dr L. F. Lepage, (Pharmacie de Rimouski); J. A. Talbot, H. G. Lepage, Marchands; La maison Price Bros; Le Bureau du protonotaire, Melle E. Vignola, professeur, etc.

Le Pacifique Canadien emploie 425 "EMPIRE" sur son réseau de chemin de fer.

Notre Prix : \$60.00

Notre gérant, qui est l'un des vôtres, sollicite votre patronage.

Couillard, Fils & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

Grand Assortiment de Nouveautés

Le plus beau choix de marchandises nouvelles, comprenant : Tweeds pour costume, Étoffes à robe, Mousseline, Tweeds pour habillements de messieurs, Cheviots, Etc.

DÉPARTEMENT DES HARDES FAITES

Matinées, Blouses pour dames, Jupes, etc., au grand complet.

Nous attirons spécialement l'attention sur notre assortiment de Tapis, Prélarts, Pôles, Rideaux, Meubles de toutes sortes et une foule d'articles d'utilité et de luxe pour l'ameublement des maisons.

Seul agents à Rimouski, des célèbres peintures préparées SHERWIN-WILLIAM.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SUCCURSALE DE CEDAR HALL, sous la gérance de M. P. LABERGE, N.P.

Dépôts en comptes courants et affaires de banque en général.

Département spécial d'Épargne sur Certificat de Dépot à 3½ et 4%

Certificat de Dépot

A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à M. A. OSTIGNY, de New-Beaufort, ou à son ordre sur délivrance des présentes, cinq cents Dollars déposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés.

Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes. Trois et demi pour cent (3½%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépot est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.

A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépot sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépot, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.

Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépot après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.

La Banque pourra rembourser ce dépot à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent.

Fait à Cedar Hall ce sixième jour du mois de novembre l'an 1904

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Par M. P. LABERGE

Gérant-Local.

Dépôts aussi reçus à 3% sur livret, depuis \$1.00 en montant.

PAUL LAIR

CONSTRUCTEUR DE

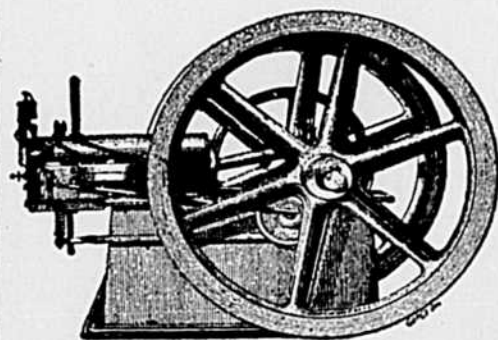
Moteurs à Pétrole, à Gaz ou Gazoline

Stationnaires, Marines, Portatifs, Verticaux, Horizontaux et de tous modèles.

Nos machines

sont les seules sur le marché pouvant employer indifféremment le pétrole, (huile de charbon) Gaz d'éclairage et naturel, Gazoline et Naphta.

Demandez notre catalogue.



1240-1242, rue Notre-Dame, Montréal

On peut voir fonctionner un de nos engins, à Rimouski, au bureau de l'imprimerie; aux Trois-Pistoles, chez M. Jos. Rioux, marchand, etc., etc.

GENÉALOGIE DE LA FAMILLE LEPAGE

(BRANCHE DU DISTRICT DE RIMOUSKI)

CHAPITRE II (Suite)

René Lepage était un travailleur de premier ordre ; il avait l'ambition de posséder des biens, beaucoup de biens au soleil. Se trouvant trop à l'étroit sur sa terre de l'Isle d'Orléans, il songea à aller se fixer près des bords de la Rivière-du-Sud, sur le territoire qui forme aujourd'hui partie du comté de Bellechasse. Dans ce dessein, le 17 mars 1693, il obtint du gouverneur de Frontenac et de l'intendant Champigny une terre en roture d'une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à l'arrière déjà concédés à Louis Couillard de Lespinay et à Amiot de Vincelotte (1).

Sur les entrefaites, surgit une occasion qui lui fit abandonner son projet. Le 24 avril 1688, Augustin Rouer de la Cardonnière avait concédé la seigneurie de Rimouski du marquis de Denonville et de l'intendant Champigny. Cette seigneurie comprenait deux lieues de terre de front sur le fleuve, « à prendre, joignant et attenant à la concession du Bic en descendant le dit fleuve, et deux lieues de profondeur dans les terres, avec la rivière dite de Rimouski, les autres rivières et ruisseaux qui pouvaient se trouver dans cette étendue, l'île Saint Barnabé et les batitures, îles et îlots, droits de justice, haute, moyenne et basse, et droit de chasse et pêche au-devant et au dedans des dits lieux, et de traite avec les sauvages. » (2)

Le 10 juillet 1694, le sieur de la Cardonnière tomba en convention avec René Lepage. Au moyen d'un acte d'échanges passé devant M^{re} Chambalon, notaire à Québec, René Lepage échangeait la terre qu'il possédait du chef de sa femme « en l'île et comté de Saint-Laurent (aujourd'hui l'Isle d'Orléans), pour la seigneurie de Rimouski, avec tous les droits, privilèges et obligations mentionnés en l'acte de première concession.

Le 27 janvier suivant, le nouveau seigneur rendait foi et hommage, et au mois de juillet de l'année qui suivit il vint prendre possession de son nouveau domaine, accompagné de toute sa famille, c'est-à-dire son épouse, cinq enfants, dont l'aîné n'avait que neuf ans, et son père.

Le district de Rimouski, tel qu'on l'entend aujourd'hui, reposait à cette époque dans la plénitude de son sommeil primitif. Rouer de la Cardonnière ne s'était occupé de sa seigneurie de Rimouski que pour y faire la grande pêche des morues et des marsouins. La famille Lepage n'avait pour plus proche voisin du côté de l'ouest que Jean Rioux, tout fraîchement débarqué dans sa seigneurie de Trois-Pistoles ; et du côté de l'est, Jacques Guéret-Dumont, au Mont-Louis.

Sept ans après la prise de possession de sa seigneurie de Rimouski — le 25 août 1703 — René Lepage acheta de dame Charlotte-Françoise Juchereau, comtesse de St-Laurent, épouse de François de la Forest, et neveu de François Viennay Pachot, la seigneurie de Métis que ce dernier s'était fait concéder par le marquis de Denonville et l'intendant Champigny le 7 janvier 1689, contenant une lieue de chaque côté de la rivière Métis dans sa devanture sur le fleuve Saint-Laurent, et une lieue de profondeur, « pour y faire un établissement de pêche de morues, baleines, lous-marins, et autres établissements..... »

(1) " Registre du Conseil, le 7 février 1695." (2) Greffe du notaire Chambalon, à Québec.

René Lepage, devenu seigneur ne pouvait échapper à l'engouement que l'on avait alors pour les titres honorifiques ; aussi avait-il accolé à son nom patronymique celui de *St-Claire*, précédé bien entendu de la particule obligée. Dans mes recherches il m'est arrivé souventes fois de rencontrer le seigneur de Rimouski désigné sous ce seul nom de *St-Claire*. Cinq de ses fils avaient également adopté des surnoms : c'est ainsi que l'aîné, Pierre, se faisait appeler de *St-Bernabé* ; Germain, de *St-François* ; René et Nicolas et Nicolas-Dominique, de *la Fausaie* ; Paul, de *Molé* (ou de *la Mollaie*). Louis, prêtre, lui, avait conservé le nom pris par son père.

Devrons-nous blâmer les premiers Lepage de Rimouski de ces additions à leur noms de famille ? Assurément non. Ce qui prêterait au ridicule de nos jours, était alors tout-à-fait de mode, ajoutait qui voulait le *de* à son nom ; on prenait le nom de son village, de sa ferme, de sa rivière, d'un coin de terre, d'un saint vénéré, etc., et le seigneur de Rimouski et ses fils suivaient la mode du temps !

Propriétaire de deux grandes seigneuries, René Lepage vécut cependant dans l'isolement, et lorsqu'il mourut, le 4 août 1718, après vingt-deux ans dans ses nouveaux domaines, deux familles de colons seulement étaient venues s'établir à ses côtés : Pierre Saint-Laurent et Pierre Gosselin, tous deux mariés à des filles de sa tante Constance Lepage (1699-1701).

Voici l'acte de sa sépulture : « L'an mil sept cent dix-huit, le quatrième jour du mois d'août, j'ay moy frère Michel Brulé, récollet-missionnaire des sauvages de Miramichi, passant par la paroisse de Saint-Germain de Rimouski et n'ayant trouvé aucun missionnaire, certifie et déclare que l'année et jour cy dessus est décédé René Lepage de Sainte-Claire, seigneur de Rimouski, fils de Germain Lepage et marié à Marie Madelaine Gagnon. Après l'avoir confessé et luy avoir administré le St-Viatique et le sacrement d'extrême-onction a esté inhumé avec les cérémonies accoutumées dans l'Eglise de la paroisse St-Germain, proche le marche-pied de l'autel, au milieu de l'Eglise, le mesme jour du dit mois et an. En foy de quoy moy soussigné. (Signé) « F. Michel Brulé, Récollet. »

Marie - Madeleine Gagnon, son épouse, le suivit dans la tombe le 31 janvier 1744.

Chapitre III.

Louis Lepage et Constance Lepage, le frère et la sœur de René Lepage, premier seigneur de Rimouski. — Leur descendance.

Avant d'étudier la carrière des enfants de René Lepage, il convient de dire un mot de son oncle et de sa tante Louis et Constance Lepage qui vinrent s'établir avec leur père sur l'Isle-d'Orléans.

Louis Lepage épousa à Québec, le 24 août 1667, Sébastienne Aloignon, alors âgée de quatorze ans seulement. De ce mariage naquirent quatorze enfants.

(A suivre)

J. W. M.

JOS. T. CHENARD

Agent-Général pour le District de Québec de la Cie d'Assurance-Vie :

GREAT WEST LIFE, DE WINNIPEG.

Succursale de Québec : Batisse, Banque Hochelaga, Québec.

Cette Compagnie Canadienne place l'argent de ses assurés à un taux d'intérêt qui surpasse de 2 p. c. le taux des autres Cies.

Résultat : Ses primes sont plus basses et ses profits plus élevés.

Cette Compagnie a des Agents dans plusieurs endroits, elle en nomme là où il n'y en a pas encore.

A VENDRE

GALERIE DES PRETRES DU DIOCESE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, par le Rév. E. P. Chouinard, curé de Saint-Paul de la Croix, comté de Temiscouata P. Q.

Encore quelques volumes. Prix \$1.00 franco S'adresser à l'auteur.

FLEUR ET GRAIN EN GROS

FLEUR & GRAINS, de toutes sortes GRU, SON, MOULÉE, BLÉ D'INDE canadien et américain, No. 3 et mêlé. Spécialités : par lots de chars, (car load)

Aussi : Grains et graines de semence

Lard en quart, Graisse en sceau ou chaudière.

PRIX LES PLUS BAS DU MARCHÉ Toute commande recevra une prompte attention, et le patronage de Mess. les marchands est respectueusement sollicité.

S. Z. COTE GERANT LOCAL ST-ANACLET

Hotel St-Germain

Ce grand et magnifique hôtel que vient d'acheter M. Frs Bertrand, sera re-ouvert au public le

15 JUIN PROCHAIN

et sera tenu sur un haut pied. Le public voyageur est cordialement invité à continuer d'accroître son patronage à

L'HOTEL ST-GERMAIN

On y trouvera toujours tout le confort désirable, et le service se fera avec une très grande politesse.

Pension de première classe

VINS, LIQUEURS, CIGARES des meilleures marques.

Frs. BERTRAND PROPRIÉTAIRE RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI

AVIS

M. Louis Julien de St-Anaclet, charbonnier, ayant pris sa licence dans la ville de Rimouski comme entrepreneur de

POMPES FUNEBRES

annonce qu'il sera à la disposition du public jour et nuit :

Corbillard de première classe mené par un ou deux ou quatre chevaux, suivant la demande ; assortiment complet de TOMBES de tous prix ;

Tout ce qu'il faut pour préparer la CHAMBRE MORTUAIRE, avec luxe ou non, au désir des clients.

Des Prix défiant toute compétition.

Remarque : Favoriser la concurrence, c'est favoriser les bas prix.

Faveur spéciale : Effets acceptés au plus haut prix du marché en Paiement.

S'adresser par lettre ou téléphone à

LOUIS JULIEN

ST-ANACLET, P. Q.

Où à EDGARD ALLARD, ART. OUELLET, M. PINEAU, boucher, Agents pour Rimouski.

Aussi : Mérisier depuis un demi pouce jusqu'à 3 pes, à vendre à très bas prix.



GOLETTE

St-Hilaire

Capt. JOS. BOUILLON

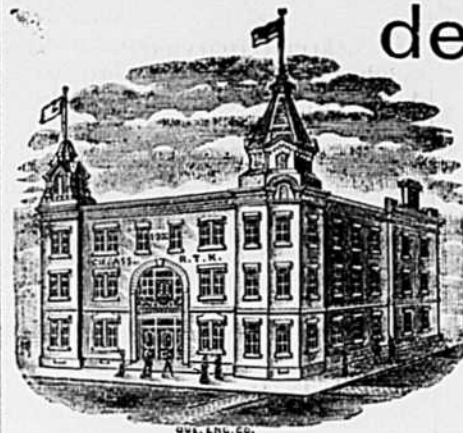
Cette magnifique golette, jaugeant 50 tonnes, n'ayant que trois ans de service, fera le transport des marchandises, de Québec à Rimouski, régulièrement pendant cette saison.

Je sollicite le patronage de tous, et je promets entière satisfaction.

Capt. Jos. Bouillon RIMOUSKI, QUAI. QUEBEC, Quai Renaud No 4.

—Cartes « bouquet spirituel », très beaux dessins, pour offrandes de messes, ou autres faveurs. De 20 c. 30 c. 40 c. la pièce. Vous pouvez donner vos ordres par téléphone ou par maille à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

La Cie d'Assurance de Rimouski



CONTRE LE FEU

Etablie en 1876 Assurances en force : \$10,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

Cet espace est réservé par.....

Théo. ROY

EMBOUILLEUR DES CÉLÈBRES

BIÈRE ET PORTER

DE

S.G. NUTTER, DE SHERBROOKE

La Banque Nationale BUREAU CHEF QUEBEC

Capital autorisé - - \$2,000,000 00
Capital souscrit - - 1,500,000 00
Capital payé - - - 1,500,000 00
Fonds de réserve - - - 500,000 00
Profits indivis - - - - 83,166 26

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr. Président.

L'Hon. JEAN CHAUVEAU - Vice-Président
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
V. CHATEAUVERT, J. B. LALIBERTE, Ecr.
VICTOR LEMIEUX, Ecr.

P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

SUCCURSALES :

Québec	St-Roch.	Montmagny, Qué.
"	Rue St-Jean.	Fraserville, Qué.
Montréal	St-Jacques	St-Casimir, Qué.
Ottawa, Ont.	Nicolet, Qué.	Coaticook, Qué.
Sherbrooke, Qué.	Baie Saint-Paul, Qué.	Plessisville, Qué.
Beauceville, Qué.	Lévis, Qué.	Trois-Pistoles, Qué.
St-Mario Beauce, Qué.	St-Charles, Bellechasse	St-Evariste St. Beauce
Chicoutimi, Qué.	St-Hyacinthe, Qué.	Amqui, Qué.
Roberval, Qué.	Joliette, Qué.	Deschambault, Qué.
St-Jean, P. Q.	Rimouski, Qué.	St-Anne de la Pocatière.
Murray-Bay, Qué.		

St-François du Lac

Reçoit des dépôts tant en Comptes Courants qu'au Département d'Épargne. Alloue l'intérêt ordinaire sur les dépôts au Département d'Épargne ; cet intérêt étant capitalisé tous les six mois.

Transige les affaires de banques en général.

P. VALLEE, Gérant à Rimouski.

22-04.12m

Aqueducs, Egouts, Eclairage, Ponts, Tramways

CES TRAVAUX SONT EXECUTES — PAR LE —

Crédit Municipal

1. Pour le compte des Corporations, A prix fixé d'avance, payable en argent ou en obligations (débentures) municipales ;
2. En vertu de Concessions (Franchises), Aux frais de la Société, qui se charge de la construction et de l'exploitation des travaux.
3. Pour le compte de Compagnies privées Ou de personnes à qui la Société fournit des plans, devis et estimations et prête une grosse partie des capitaux requis pour la construction.

POUR RENSEIGNEMENTS, PLANS, DEVIS, ESTIMATIONS, CONCESSIONS, EXECUTION, CAPITAUX, s'adresser au

Crédit Municipal Canadien MONTREAL.

JOSEPH LEPAGE VOITURIER

Toujours prêt à servir :

VOITURES, HARNAIS, Etc



RIMOUSKI - P. Q.